

# Sécurisation de l'installation agricole

## Financement



Formation professionnelle continue  
Programme régional de formation  
(PRF AS)

N° de marché : 2022P004S00984

## Organisme responsable et contact

EPLEFPA DE LA CREUSE - AHUN  
LACROCQ Françoise  
05.55.81.48.90  
cfppa.ahun@educagri.fr

## Accès à la formation

### Publics visés :

Demandeur d'emploi  
Jeune de moins de 26 ans  
Personne handicapée  
Salarié(e)  
Actif(ve) non salarié(e)

### Sélection :

Inscription directe ou par un conseiller  
en insertion professionnelle  
Information collective

### Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

### Conditions d'accès :

Les pré-requis obligatoires liés à cette  
composante seront précisés et détaillés dans  
la réponse de l'organisme de formation.

### Prérequis pédagogiques :

Avoir suivi un cursus agricole, notamment de  
niveau 4. Avoir un projet de reprise ou de  
création d'entreprise agricole.

### Contrat de professionnalisation possible ?

Non

## Objectif de la formation

Consolider les projets d'installation dans le domaine agricole.

## Contenu et modalités d'organisation

En centre avant immersion - Exploitation du positionnement Expression et formalisation des attendus des stagiaires État des lieux de leurs projets Choix de l'entreprise de stage Individuellement : Formalisation des objectifs, priorités, démarches à accomplir. Identification des points de blocage et de la manière de les résoudre (ex : foncier, étude de marché...), prise de rendez-vous. - 14 h Immersion en entreprise - La période en immersion se déroule dans une ou plusieurs exploitations choisies pour leur cohérence avec le projet. Elle permet de réaliser les préconisations suite au positionnement. Il s'agit d'acquérir des connaissances et des savoir-faire techniques, d'échanger avec des professionnels, d'expérimenter la prise de décision, de confronter l'image du métier avec la réalité. Elle comporte des phases d'analyse pour évaluer la qualité du travail accompli, avec l'aide du tuteur. A titre exceptionnel des rendez-vous pourront être prévus pour l'avancée du projet. - 140 h En centre après l'immersion - Analyser les vécus en situation de travail, contrôler l'avancée par rapport aux attendus, mesurer les écarts, les analyser, adapter le parcours si nécessaire. Faire le point sur les points de blocage identifiés précédemment. Prendre des rendez-vous avec des personnes ressources. A la fin de la période : synthétiser les éléments du projet, constater les avancées, valider les étapes et échéances restantes. Bilan du parcours, suite à donner. - 21 h

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Mixte**

## Validation(s) Visée(s)

### > Attestation de fin de formation

## Et après ?

Suite de parcours

Néant.

## Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00351977	du 05/10/2023 au 08/11/2023	AHUN (23)	EPLEFPA DE LA CREUSE - AHUN		Non éligible	
00425899	du 14/03/2024 au 17/04/2024	Ahun (23)	EPLEFPA DE LA CREUSE - AHUN		Non éligible	